

URBAN AFTER ALL S01E03 – VIOLENCES URBAINES: L'URBANITÉ SACRIFIÉE

LE 7 FÉVRIER 2011 PHILIPPE GARGOV

L'urbanisme sécuritaire moderne est insidieux. Il se cache derrière un concept a priori inoffensif : la "prévention situationnelle". Derrière ce nom innocent se cache l'une des grandes évolutions de l'architecture contemporaine.

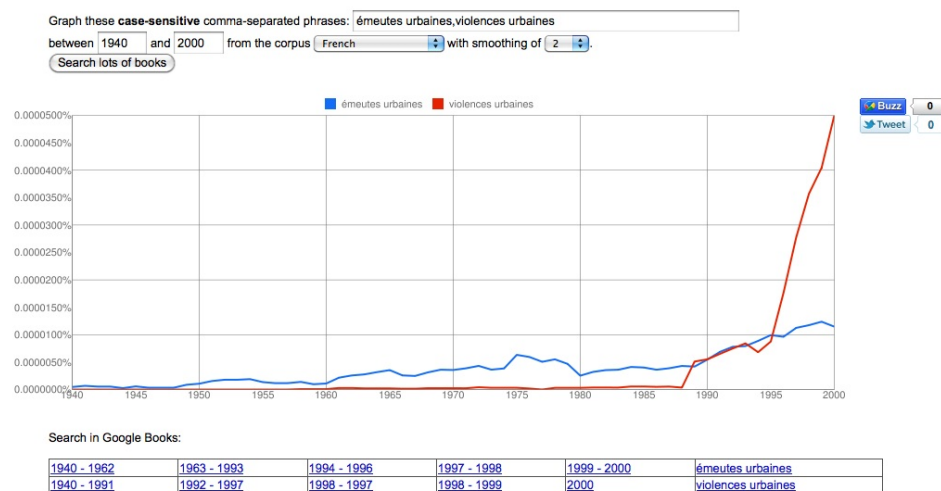


*Sur le bitume l'engrenage se déroule.
Fouter le dawa, nicker la rhala...
Passi – Les flammes du mal*



À en croire les millions de pages recensées dans Google Books, les **violences urbaines** seraient "nées" dans les années 90'. Les **émeutes urbaines** dateraient elles un peu plus : les premiers soubresauts remontent au XIXe (la Commune se distingue aisément) ; mais c'est surtout après-guerre qu'elles se seraient développées, s'accéléralant un peu avec les années 80-90.

Google labs Books Ngram Viewer



Faudrait-il en conclure que ville et révoltes ne sont liées que depuis peu ? Évidemment que non, et l'on se méfiera des interprétations trop hâtives, inévitables avec un tel outil. On prendra **Google Ngram View pour ce qu'il est** (ou devrait être) : "un outil heuristique qui permet plus de poser de nouvelles questions que d'apporter des réponses".

Suivant cette voie, on pourrait d'abord s'interroger sur l'origine de ces formules et les raisons de leur essor dans les années 80-90. Une réponse "objective" voudrait qu'on l'explique par la multiplication des émeutes sporadiques dans les banlieues françaises. Une réponse plus subjective, à laquelle je souscris, y voit aussi la diffusion d'un discours sécuritaire dans les médias, sans véritable lien avec la réalité du terrain. L'expression "violences urbaines", en particulier, n'est souvent qu'un fourre-tout médiatique pour journaliste en manque de sensationnalisme. Il semble donc bien difficile de donner une explication pertinente à la croissance de ces expressions.

Mais la démarche heuristique à ceci de sympathique qu'elle ne s'arrête pas à ces obstacles. Plutôt que de s'interroger sur les origines de ces termes, pourquoi ne pas s'interroger sur leur conséquences ? On entre ici dans le domaine de la "prospectivité du

présent”.

Prévention situationnelle : un loup déguisé en agneau



Le XIXe siècle avait connu l'aménagement sécuritaire haussmannien du Second Empire : les larges avenues du Baron avaient pour objectif (entre autres) de faciliter la répression des révoltes urbaines, par crainte d'un nouveau soulèvement révolutionnaire. La Commune en fera les frais, matée en une petite **semaine sanguinolente**. L'Histoire se répète, dit-on. Les XXe et XXIe siècles ont eux aussi droit à "leur" urbanisme sécuritaire, né en réaction à ces "violences urbaines" des dernières décennies.

A l'instar de son aîné haussmannien, l'urbanisme sécuritaire moderne est insidieux. A l'époque, les velléités répressives se déguisaient en discours hygiéniste. C'est aujourd'hui déguisé en agneau qu'il s'immisce dans nos villes. Pas de grandes ouvertures à coup de bulldozer, mais un concept a priori inoffensif : la "prévention situationnelle" (déjà évoquée dans **le premier épisode d'URBAN AFTER ALL** pour définir "l'urbanisme bourgeois"). L'anglais cultive aussi l'ambiguïté, puisque l'on parle de "**defensive spaces**" pour évoquer ce qui est en réalité une forme de répression déguisée.

Derrière ces noms innocents se cachent l'une des grandes évolutions de l'architecture contemporaine. La prévention situationnelle ferait ainsi partie des "**mots de l'ultraviolence**" qui caractérise le discours politique de ces dernières années :

"On a recours au concept de prévention situationnelle pour justifier un aménagement urbain qui intègre de plus en plus les possibilités de surveillance et d'intervention des forces de l'ordre, tout en limitant au maximum tout aménagement ou « espace complice ». Son objectif direct est « la réduction des opportunités délinquantes » (**Véronique Levan**).

Selon qu'on souhaite empêcher l'acte de se produire, ou faciliter l'intervention de la police, «la configuration de l'espace sera donc tantôt dissuasive, tantôt répressive» (**Jean-Pierre Garnier**).

Et de citer quelques exemples : "Éradication des passages, coursives, impasses, recoins, ou des toits plats utilisés pour faire le guet ou constituant de potentiels postes de tir dans les cités, pose d'obstacles (allant du bac à fleurs à des aménagements plus lourds) pour stopper les voitures-béliers devant les centres commerciaux..."

Rien de bien méchant, dit comme ça... Plus subtile encore est l'ouverture des espaces sur l'extérieur : "Là, ce qui était une impasse devient une rue passante ; à quelques mètres, un hall d'escalier est "réorienté" afin d'être ouvert sur un parc et donc, sur l'espace public...", **explique Paul Landaeur**, architecte et auteur de "L'architecte, la ville et la sécurité". Game A a déjà évoqué la question **sur pop-up urbain**, à travers le jeu vidéo No More Heroes. De son côté, Nicolas Nova a recensé quelques exemples genevois encore plus discrets : du béton pour limiter les recoins où cacher la drogue, voire du verre cassé pour que les dealers se coupent les mains...

Bref, "d'anodins" aménagements contre lesquels il semble bien difficile de s'offusquer... La conclusion du journaliste résume d'ailleurs, en une phrase, toute la "réussite" de la

prévention situationnelle à se faire oublier : “Avouons qu’en matière de discours sécuritaire, il y a pire. Non ?”

Une violence urbaine peut en cacher une autre

La réalité est bien moins rose. La finalité première de la prévention situationnelle est en effet répressive, puisqu’il s’agit de faciliter l’intervention policière (voire militaire). Surtout, celle-ci permet à l’autorité de mettre la main sur un domaine jusqu’ici protégé des velléités autoritaires. Émergeant en France depuis les années 90 (logique), la prévention situationnelle est aujourd’hui portée par des circulaires ministérielles invitant les impératifs sécuritaires dans les programmes de rénovation urbaine. Rappelons au passage que l’aménagement du territoire était encore récemment sous la responsabilité du Ministère de l’Intérieur.

Principales victimes de cet engouement : les architectes, **comme l’expliquent les Inrocks** :

“

Le texte ministériel demande également aux préfets de “veiller à la mise en œuvre des recommandations” formulées dans les études de sécurité, au détriment des architectes.

”

Et inversement : si leurs recommandations sont ignorées, les préfets pourraient aller jusqu’à bloquer des permis de construire. Sans que les architectes ni les urbanistes n’aient leur mot à dire. Guide de conception à l’appui, ceux-ci n’ont plus qu’à suivre les consignes.

Ce transfert de compétences est d’autant plus notable que le respect de ces recommandations sécuritaires devient un critère d’évaluation pour les projets de rénovation urbaine.”

Pour Paul Landaeur, “nous arrivons à la limite d’un urbanisme sécuritaire. Il est temps de réagir.” L’architecte invite ses collègues à prendre position. Lui milite en faveur des fameux espaces ouverts (qui peuvent selon moi faire partie du “travestissement” de la répression en agneau, mais c’est un autre débat).

Toujours dans les Inrocks, la sociologue Véronique Levan (déjà citée) condamne ainsi cette mainmise des forces de l’ordre sur l’urbanisme : “les policiers cherchent à créer un espace lisible pour eux, pour faciliter leurs interventions. Sans garantie que l’espace soit vivable”.



Autrement dit, la prévention situationnelle ne se préoccupe par des “urbanités” qui font la richesse d’un espace. Pire, elle les nie et cherche même à les détruire. Il existe un mot pour désigner cela : “**urbicide**”, violence urbaine au sens propre du terme. A l’origine, le néologisme désigne **la destruction des villes en temps de guerre** :



“L’urbicide a été défini par Bogdan Bogdanovic, l’ancien maire de Belgrade, architecte et enseignant de profession, pour désigner le “meurtre rituel des villes”. L’urbicide désigne alors les violences qui visent la destruction d’une ville non en tant qu’objectif stratégique, mais en tant qu’objectif identitaire, “comme si la ville était l’ennemi parce qu’elle permettait la cohabitation de populations différentes et valorisait le cosmopolitisme” (François Chaslin, Une haine monumentale, 1997). L’identité urbaine est détestée parce que la ville est le lieu par excellence de la rencontre et de l’échange entre les populations.



On n’en est évidemment pas à ce stade lorsque l’on parle de prévention situationnelle. Il ne s’agit pas **condamner pour “crime de guerre”** les architectes qui collaborent à ces politiques oppressives pour “crimes contre l’humanité”, comme le propose l’architecte israélien Eyal Weizman (cette idée fera par contre l’idée d’un prochain billet). Pour autant, la logique reste la même : euthanasier ce qui définit l’identité même de la ville. Dans cette perspective, le silence d’une majorité d’architectes-urbanistes face à cette problématique les rend complices passifs des forces répressives, et de ce que cela implique : militarisation de l’espace urbain, ghettoïsation accrue et escalade de la violence. Il est temps d’arrêter les frais.

>> Photos CC Flickr : [free2beesmees](#), [Alsterstar](#), [CricriDuCamembert](#)

RAPH

le 8 février 2011 - 19:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Bien que je comprenne les inquiétudes qui sont les vôtres, je regrette la radicalité du propos, qui invite finalement assez peu à réfléchir sur le contexte réglementaire et les pratiques qui lient urbanisme et sécurité.

Vous amalgamez sans retenue les professionnels qui ne “réagissent” pas à des “complices des forces répressives” pour ne pas dire des collabos. Vous opérez par ce procédé une réduction de la police républicaine à une force quasi-totalitaire dont la seule ambition serait la répression des libertés. Vous oubliez par là que la sécurité est pourtant un élément indissociable de la liberté.

Que l’équilibre entre sécurité et liberté soit fragile et demande à être défendu, cela est une certitude. Cependant, à l’heure où des quartiers entiers, notamment en raison de leur conception, connaissent une pression délinquante importante, il paraît pertinent, voire urgent, de s’interroger sur le rôle que les formes urbaines peuvent jouer en matière de sécurité. Ceci d’autant plus que ce sont les habitants de ces quartiers qui sont les premières victimes de l’insécurité ambiante.

Pour conclure, je pense que c’est plutôt avec l’appropriation de ce thème, à embrasser avec humilité dans toute sa complexité, que les acteurs de la ville pourront contribuer à améliorer le cadre de vie de tous. Car malheureusement l’urbanité que vous appelez à défendre est souvent loin d’être une réalité dès lors que l’on s’éloigne des centres-villes bourgeois. Peut-on d’ailleurs parler d’urbanité sans sécurité ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N’AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE GARGOV

le 8 février 2011 - 20:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonsoir,

Merci pour ce commentaire intelligent. Je suis heureux de lire une telle réaction, l’objectif de ce billet (et de cette chronique) étant justement de stimuler le débat, quitte à être parfois radical / provocateur dans mes prises de position. Sans pour autant aller jusqu’à parler de “collabos”, on est pas des trolls de bas étage ;-) Je laisse ce type de

conclusions à Eyal Weizman, qui s'attaque de son côté à des sujets urbains spécifiques (Israël, etc.), et qui invitent à un autre débat.

Ce n'est pas la police républicaine que je vise dans ce texte, et je m'excuse auprès de nos amis les fonctionnaires si c'est l'impression laissée. Par contre, je dénonce la mainmise de l'Etat sur l'urbanisme. Sans tomber dans la paranoïa, le risque existe de voir la ville s'aseptiser progressivement avec de telles mesures. Je condamne aussi l'usage de l'insécurité comme "prétexte" à cette "karchérisation" de l'urbanité (on me pardonnera d'utiliser ce terme, mais c'était trop facile). Les politiques ne savent que trop bien manier cet épouvantail pour récolter des voix...

Je crois justement que l'absence remarquable "d'urbanités" dans ces quartiers (que vous pointez du doigt) a contribué à cette forme de délinquance, que personne ne nie. En un sens, nous sommes d'accord sur ce point. Et c'est justement parce qu'on choisit de la sacrifier sur l'autel de la sécurité que je crains pour l'avenir de ces espaces.

Exemple typique, presque caricatural : selon moi, vouloir interdire aux individus de "traîner" en bas des tours les poussera vers des comportements délinquants. Stupide, et contre-productif.

De même, le rejet progressif des prostituées vers les marges ne fait qu'augmenter leur exploitation (cf. <http://owni.fr/2011/01/31/urban-after-all-s01e02-%E2%80%9Cmasthanite%E2%80%9D-un-autre-regard-sur-la-ville-ou-t%E2%80%99habites/>). Il y a quelque chose de tautologique qui m'inquiète dans ces formes de prévention / répression.

Je ne défends donc pas une urbanité existante, mais plutôt une urbanité potentielle qu'il appartient aux architectes et urbanistes de faire (re)naître.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

UNAGI

le 8 février 2011 - 21:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Ralph

Il me semble que votre intervention es porteuse d'une contradiction majeure : "des quartiers entiers, notamment en raison de leur conception, connaissent une pression délinquante importante"

Et malgré une expertise qui me semble pertinente votre proposition va vers une aggravation de l'habitat global comme lieu de vie et donc comme l'accentuation d'un environnement criminogène.

Je pense à l'intervention d'un économiste qui pointait la pauvreté comme cause majeure de la délinquance et comme solution prônait des mesures coercitives supplémentaire contre la globalité de la population des cités.

En définitive le discours sous tendu est l'acceptation d'une situation donc une forme de démission politique et la solution porte peut être en elle la radicalité que vous refusez.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RAPH

le 9 février 2011 - 9:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Philippe

Merci pour votre réponse.

@unalgi ;)

Je ne vois pas bien où est la contradiction majeure. Ma proposition est pour le coup peu révolutionnaire (encore que si l'on prend ça comme une rotation à 360...) : j'invite seulement au questionnement : qu'est-ce qui fait la qualité urbaine ? en quoi la sécurité peut-elle contribuer à l'urbanité ? comment articuler sécurité et liberté dans l'espace urbain ? etc.

Si les réponses à ces questions ne sont apportées que par des "experts" ayant une vision strictement policière des espaces urbains, on peut effectivement redouter une perte d'urbanité. C'est pourquoi le sujet doit être investi aussi par les autres acteurs de la ville (urbanistes, architectes, chefs de projet, etc.). C'est d'ailleurs l'esprit de la réglementation* qui impose finalement peu, mais cherche davantage à faire entrer en dialogue les services de l'Etat (ministères de l'intérieur et de l'aménagement), les villes et les aménageurs.

*Cf. décret n°2007-1177 du 3 août 2007 et circulaire INTK0700103C du 1er octobre 2007.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

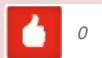
PHILIPPE GARGOV

le 9 février 2011 - 14:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



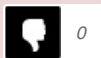
@Raph : au final, nous sommes d'accord sur la première partie du constat ;-) Il s'agit justement d'inviter les acteurs urbains à s'emparer de ce sujet, afin d'éviter que seule la vision policière ne soit prise en compte dans les aménagements.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HERDHUIN

le 10 février 2011 - 16:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Deux observation:

- 1) On peut faire hausmannien et de qualité. Ces appartements sont parmi les plus recherchés et les plus chers aujourd'hui à Paris.
- 2) Les architectes et les urbanistes se sont laissés aller (librement) en banlieue à un délire qui n'a rien d'humaniste, on pourrait même dire l'homme.
- 3) la dimension sécuritaire ne peut être totalement écartée ou alors les auteurs ignorent ce qu'est la vie en banlieue. On peut faire des lieux plus surs sans qu'ils ressemblent à une prison (bien au contraire) et aussi sans vidéo surveillance.

Voir mon blog sur ce sujet: <http://jeanfrancoisherdhuin.blog.lemonde.fr>

l'article: "Faut-il condamner les architectes pour ce qu'ils ont fait à la banlieue ?"

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARGAZUX

le 1 mars 2011 - 5:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Votre article est passionnant, merci beaucoup. Je n'avais pas du tout connaissance de l'existence de la "prévention situationnelle" avant de vous lire et je dois avouer que cela ne m'emballa guerre.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

4 pings

Les tweets qui mentionnent Urban After All S01E03 – Violences urbaines: l'urbanité sacrifiée » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 7 février 2011 - 11:38

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Nicolas Voisin, damien douani, Yoodoo, Pierre, Martin Clavey et des autres. Martin Clavey a dit: RT @owni: [#owni] Urban After All S01E03 – Violences urbaines: l'urbanité sacrifiée <http://goo.gl/fb/Gpfz> [...]

Liberté, urbanité, sécurité: on t'as (encore) baisé | En travers les néons le 1 mars 2011 - 23:40

[...] à OWNI de nous tenir informer et à Jean-Pierre Garnier Politis pour le titre de ce billet. Cette [...]

[pop-up] urbain » URBAN AFTER ALL S01E10 – Allô maman bobo : et si on réparait la ville ? le 31 mars 2011 - 16:16

[...] dont on ne connaît que trop bien les dérives. On retrouve ici une problématique proche de la "prévention situationnelle": comment sortir d'une logique des extrêmes qui opposerait d'un côté la ville abîmée, [...]

[pop-up] urbain » URBAN AFTER ALL S01E19 – Il y a quelque chose de pourri au royaume des gares le 8 juin 2011 - 13:55

[...] : la prévention situationnelle (les mesures de sécurisation "douce"), au risque de "sacrifier les urbanités" propres au lieu ; et plus généralement un "urbanisme de classe" évinçant ces "zombies [...]